

Après avoir essuyé l'épreuve de la Première Guerre mondiale qui fut en même temps une source de bienfaits économiques à l'intérieur, Terre-Neuve connut un lent déclin au cours des mornes années 20. D'autres États, y compris le Canada, voyaient également leurs forces régresser inexorablement, et aucun responsable politique dans quelque pays occidental ne songeait à trouver des remèdes aux problèmes de ses voisins, et encore moins à endosser de coûteuses obligations permanentes ou renouvelables. Pourtant, au début des années 30, c'est aux gouvernements britannique et canadien, tout autant qu'à celui de Terre-Neuve, que revint la responsabilité de résoudre le problème financier spécial de l'île. La Grande-Bretagne et le Canada étaient tous deux concernés car, dans son besoin extrême, c'est à eux que Terre-Neuve s'adressait pour obtenir une aide financière. La Grande-Bretagne craignait également — l'Empire existait toujours à l'époque — qu'un manquement à ses obligations par "la plus ancienne colonie" ternirait l'image britannique dans le monde. Quant au Canada, il était directement intéressé puisque les banques canadiennes avaient déjà consenti des avances substantielles au gouvernement de Terre-Neuve.

Pendant deux ans, de 1931 à 1933, le problème fit l'objet de discussions au plus haut niveau dans les trois capitales. En dernière analyse, la seule solution viable s'avéra être un soutien financier direct du Trésor britannique. Au cours des pourparlers, toutefois, d'autres approches furent prises en considération, ou du moins abordées, et l'une d'elle fut tentée. Il s'agissait du prêt conjoint que la Grande-Bretagne et le Canada accordèrent à Terre-Neuve vers la fin de 1932, prévenant ainsi un défaut de paiement sur la dette extérieure de Terre-Neuve, mais imposant à celle-ci le carcan de la Commission Amulree dont les recommandations allaient, un peu plus d'un an après, lui coûter son gouvernement responsable. Ce fut là le prix que Terre-Neuve dut payer pour obtenir que la Grande-Bretagne assume la responsabilité de ses finances pendant une période indéfinie.

Si en juin 1933 le gouvernement du Canada avait été disposé encore une fois à se joindre à la Grande-Bretagne pour acquitter les intérêts de la dette de Terre-Neuve, les conclusions de la Commission Amulree auraient peut-être été différentes. Or, le Premier ministre du Canada, R. B. Bennett, n'avait pu apporter de l'aide une première fois qu'en faisant fi des vues de son Cabinet, et par la suite, il ne fut plus jamais en mesure d'obtenir que son gouvernement vienne à la rescousse de la colonie.

Au cours de la difficile période 1931-1933, le gouvernement canadien n'envisagera jamais sérieusement d'acheter le Labrador. Québec s'y intéressa et, de même il est vrai, Ottawa pendant un certain temps. Mais le prix de 100 000 000\$ était beaucoup trop élevé à l'époque et quelque peu suspect, puisqu'il avait été fixé par un autre Canadien spécialisé dans les tractations de coulisse, un dénommé — comble d'ironie — Samuel de Champlain, qui réclamait par surcroît une commission de 10 p. 100.

Tous les principaux intéressés savaient que, temporairement du moins, la solution logique — l'union avec le Canada — était hors de question. Pourtant, cette solution revenait sur toutes les lèvres. En juin 1931, sir Richard Squires, alors Premier ministre de Terre-Neuve, venu à Ottawa pour tenter d'obtenir un prêt